



COMPTE RENDU

Accord Entreprise « Égalité Pro entre les femmes et les hommes »

Frank TOUPET

Port : 06 12 91 58 31

François MICHALSKI

Port : 06 25 39 68 00

NAO SALARIALES 2019

26/02/2019	10 H 00	Siège POISSY
Réunion organisée par	Direction	

Sujet

La délégation CFE-CGC s'est rendue à la table des négociations salariales pour la première réunion. Les thèmes abordés lors de cette réunion ont été les suivants :

1. Rappel du contexte

Accord 2014 renouvelé pour une année.

Pourquoi ?

Faire converger d'ici 2018 le calendrier de la négociation sur la QVT et la négociation sur l'emploi féminin et l'égalité pro entre les femmes et les hommes.

2. Les différents thèmes négociés

Au vu des enjeux propres à l'entreprise, son secteur d'activité, ses métiers, les parties signataires ont défini les thèmes d'action à poursuivre ou à développer en structurant le présent accord en 10 chapitres :

1. L'accès à l'emploi fondé sur une politique active de féminisation des recrutements
2. L'accès aux postes à responsabilité
3. L'accès à la formation, levier des transformations
4. L'égalité salariale
5. Des conditions de travail adaptées aux salariés femmes et hommes
6. La maternité

7. La prise en compte de la parentalité dans l'entreprise
8. La lutte contre les stéréotypes et contre le sexisme
9. La prévention des violences conjugales
10. Communication

Dans le nouvel accord trois nouveaux thèmes seront évoqués.

Rappel : mise en place d'un index égalité de rémunération entre F/H, se sera notre référence en la matière.

La publication du 1^{er} index 2018 est programmée au mois de juin

3. Rappel : l'index de l'égalité femmes-hommes

La Direction nous a présenté ce dispositif qui s'articule en 4 phases :

- 1/ Mesure écart de rémunération entre F/H
- 2/ Notation de l'entreprise sur 100 pts
- 3/ Publicité de la notation
- 4/ Mesures correctrices si nécessaires

Nous vous invitons à consulter le site gouvernemental, en suivant le lien :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/dossier-de-presse-l-index-de-l-equalite-femmes-hommes>

Ce sujet sera inscrit dans notre futur accord égalité « Femmes / Hommes » à négocier.

Nous vous tiendrons informer des évolutions concernant cette négociation et sommes à votre disposition.